Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Mission de l'appui au pilotage et des affaires transversales** **78 rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/MAPAT/2020-113** **18/02/2020**

Date de mise en application : Immédiate
Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 03/04/2020
Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction modifie :
DGER/MAPAT/2019-799 du 03/12/2019 : formation en 2020 des équipes pédagogiques à la suite de la rénovation du baccalauréat professionnel "Technicien conseil vente univers jardinerie (TCVUJ)".
Nombre d'annexes : 0

Objet : Note rectificative à la note de service DGER/MAPAT/2019-799 en date du 02 décembre 2019 relative à la formation en 2020 des équipes pédagogiques à la suite de la rénovation du baccalauréat professionnel "Technicien conseil vente univers jardinerie (TCVUJ)".

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF EPLEFPA Unions nationales fédératives d'établissements privés (CNEAP, UNREP, UNMFREO) ENSFEA Délégués régionaux à la formation continue (DRFC)

Résumé : Note d'information sur la suppression d'une session de la formation prévue pour les équipes pédagogiques à la suite de la rénovation du baccalauréat professionnel "Technicien conseil vente univers jardinerie (TCVUJ)".

Le paragraphe **2. DATES ET LIEUX DE FORMATION** de la note de service DGER/MAPAT/2019-799 du 02 décembre 2019 relative à la formation en 2020 des équipes pédagogiques à la suite de la rénovation du baccalauréat professionnel « Technicien conseil vente univers jardinerie (TCVUJ) » est modifié comme suit :

La session de formation se déroulera :

- *pour tous les établissements de toutes les régions :*

du lundi 30 mars à 09h30 au mardi 31 mars 2020 à 16h30
à Paris
USIC
18 rue de Varenne
75007 PARIS
Code action session 530834/1
Date limite d'envoi/Clôture des inscriptions : 28 février 2020

- la session à l'ENSFEA de Toulouse est annulée.

Les autres paragraphes de la note de service précitée restent inchangés.

Le chef du département des affaires transversales

Gilbert THUILLIER